



GLOS, DOMAINES & CHÂTEAUX

ACCUEIL ET SALUTATIONS

- Mmes & MM. les représentants de la Presse
- MM. les orateurs, invités de ce jour, Parrains de « CD&C »
- Chers Clients
- Mmes et MM.

En vous remerciant très sincèrement d'avoir répondu, si nombreux, favorablement à l'invitation qui vous a été adressée, permettez-moi, au nom des Membres fondateurs de « CD&C » (Propriétaires, Vignerons, Encaveurs-Négociants), de vous souhaiter la plus cordiale et chaleureuse bienvenue en ce magnifique et somptueux site du Château de Vufflens. Site mythique s'il en est que ce Château de Vufflens, tant par son architecture, son histoire, sa prestance, et aujourd'hui, de plus reconnu pour ses crus que vous aurez tout loisir de déguster et apprécier tout à l'heure. Aussi, je tiens en votre nom à tous, à remercier d'une façon toute particulière la famille de Saussure, et leur exprimer notre plus vive gratitude, de nous accueillir en leurs terres et propriété pour ce grand jour de lancement officiel de « CD&C ».

Je prierais M. André Fuchs, Directeur de la Maison Bolle, exploitant le Domaine viticole du Château de Vufflens (et commercialisant ses vins) de bien vouloir transmettre à la famille de Saussure nos plus cordiaux messages et sincères remerciements.

Je tiens également à remercier l'Office des Vins Vaudois, et plus particulièrement son Directeur M. Robert Crüll ainsi que son assistante Mme Zimmerli, de nous avoir ainsi permis, en nous associant au « Mardi de la Presse » de l'OVV, de marquer cet événement d'une pierre blanche et vineuse.

CONCEPT CLOS, DOMAINES & CHATEAUX

Introduction

Que peut bien se cacher sous la dénomination « CD&C » ?

- Au terme « CLOS » peut être associé la notion de DELIMITATION bien précise.
- A l'évocation de « DOMAINE » vient à l'esprit une vision d'ETENDUE, de PROPRIETE.
- Avec « CHATEAU » revit soudain la pensée d'HISTOIRE, d'ORIGINE, de PATRIMOINE.

Or, dans un monde où les vraies valeurs fondamentales, quel que soit le milieu considéré, ont fortement tendance à s'éroder, pour ne pas dire disparaître, où tout est remis en question, le secteur vitivinicole n'est pas épargné. Il y a lieu donc de réagir et d'agir !

C'est alors que :

- animés d'un esprit visionnaire
- avec des idées précises
- et sur les bases solides du patrimoine

19 propriétaires et 3 encaveurs-négociants constituent l'Association « CD&C ». Et cela en s'appuyant sur la législation vaudoise régissant la question des Appellations d'Origine Contrôlées des Vins Vaudois et définissant de façon précise la notion de Clos, Domaines et Châteaux (Règl. 18.6.85)

Comment naquit « CDC » ?

Les années 80 laissant déjà présager quelques difficultés pour notre économie vitivinicole, c'est à l'occasion du cinquantenaire de feu la SVP, en 1988, que fut évoquée l'idée de mettre plus particulièrement en valeur certains Domaines et Châteaux viticoles. Passant sur les

événements de ladite Société, c'est en 2002 que Schenk remit l'ouvrage sur le métier, dans une analyse approfondie de la situation et un concept marketing réfléchi.

Basée sur des critères relevant de l'authenticité de sites viticoles reconnus et de leurs terroirs mis en valeur par des passionnés de la vigne et du vin selon des exigences qualitatives élevées, c'est une charte institutionnelle qui fut élaborée, posant ainsi la première pierre angulaire de l'édifice. Puis, sur la base de cette charte, des statuts, régissant la vie de la future Association ainsi qu'un règlement d'application et d'usage de la marque CDC, furent rédigés. Dès lors, l'Association CDC pouvait voir le jour. Elle fut constituée officiellement le 14 janvier de l'an 2004.

Que représente CDC dans le contexte viticole vaudois ?

Complanté d'env. 3880 ha de vignobles, le Canton de Vaud peut s'enorgueillir de compter 42 Châteaux viticoles dont la surface totale en vignes s'élève à env. 280 ha. Est-il nécessaire de relever que certains d'entre eux sont les fiers porte-étendards des crus vaudois. Un tel patrimoine, associé à certains Clos et Domaines se devait d'être mis en valeur.

C'est ainsi que sur les 280 ha des châteaux viticoles vaudois, 85 ha ont déjà adhéré à l'Association CD&C, auxquels env. 90 ha de différents Clos et Domaines sont venus se joindre, portant ainsi à env. 175 ha la surface viticole, très majoritairement à La Côte, sans oublier bien sûr le Château d'Eclépens et le Château Maison Blanche à Yverne.

Au bénéfice d'un millésime 2003 exceptionnel, dont M. Fr. Murisier nous parlera avec tout le professionnalisme et l'éloquence qui le caractérisent, c'est entre 800 et 900 mille cols qui seront commercialisés au travers de près de 50 vins de couleurs, cépages et appellations différents.

Il est important de relever que ces 800 à 900 mille bouteilles se distingueront des autres vins par une magnifique banderole bordeaux, frappée du logo CDC, marque distinctive du label de qualité CDC. Cette banderole permettra de garantir la traçabilité du cru par les 3 paramètres que sont les initiales du Domaine, le millésime et la centilisation, imprimés sur la banderole.

OBJECTIFS DE CD&C

C'est en s'appuyant sur les valeurs sûres que représentent les domaines viticoles de CDC caractérisés par leur entité, leur terroir et la notoriété de leurs crus, liés aux personnes qui les font vivre et les conduisent selon une éthique professionnelle digne de ce nom, que seront atteints les buts recherchés.

Liés par une charte de qualité et un règlement fixant des normes de production plus restrictives que la législation officielle, tant sur le plan des rendements que de la qualité, dans le respect des normes de Production Intégrée et du Code des Bonnes Pratiques Œnologiques, les Clos, Domaines & Châteaux souhaitent toujours mieux faire connaître les crus de la Propriété par la mise en valeur de la richesse de leur terroir, au travers de la qualité et de l'authenticité de leurs produits. Pour ce faire, ils sont conseillés et contrôlés, tant sur le plan viticole qu'œnologique, par une commission technique et de dégustation, octroyant ou non le label CDC. Elle est présidée par M. J.-M. Besuchet resp. M. A. Gruaz.

Quant à l'activité promotionnelle des « CD&C » elle est gérée par une Commission Marketing, jeune et dynamique, à visage majoritairement féminin, mais non moins efficace, sous l'experte conduite de Mme V. Crittin.

Je voudrais encore préciser que « CD&C » n'est pas un club fermé, bien au contraire, il est même souhaité que d'autres Clos, Domaines, Châteaux et Encaveurs-Négociants rejoignent notre Association.

En conclusion, et même si le ciel de la vitiviniculture n'est pas au beau fixe aujourd'hui, c'est avec enthousiasme et confiance en nos nobles et généreux terroirs, aptes à produire de grands crus, élevés de la terre au verre avec professionnalisme et passion que Clos, Domaines & Châteaux prend l'envol en ce 20 avril 2004 pour une saine et longue prospérité.

Santé et que vive CD&C !